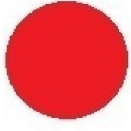


LEGENDE



SECTIONS DE RIVIERE CONCERNEES PAR L'ARRETE



SECTIONS DE RIVIERE FAISANT L'OBJET D'UN REGLEMENT PARTICULIER DE POLICE DE LA NAVIGATION

Arrêté préfectoral n° E-2015-59 portant règlement particulier de police de la navigation (RPPn) sur l'itinéraire de liaison Luzech - Larnagol sur la rivière Lot

Arrêté préfectoral n°E-2015-60 portant règlement particulier de police de la navigation (RPPn) sur l'itinéraire de liaison Soturac - Albas sur la rivière Lot

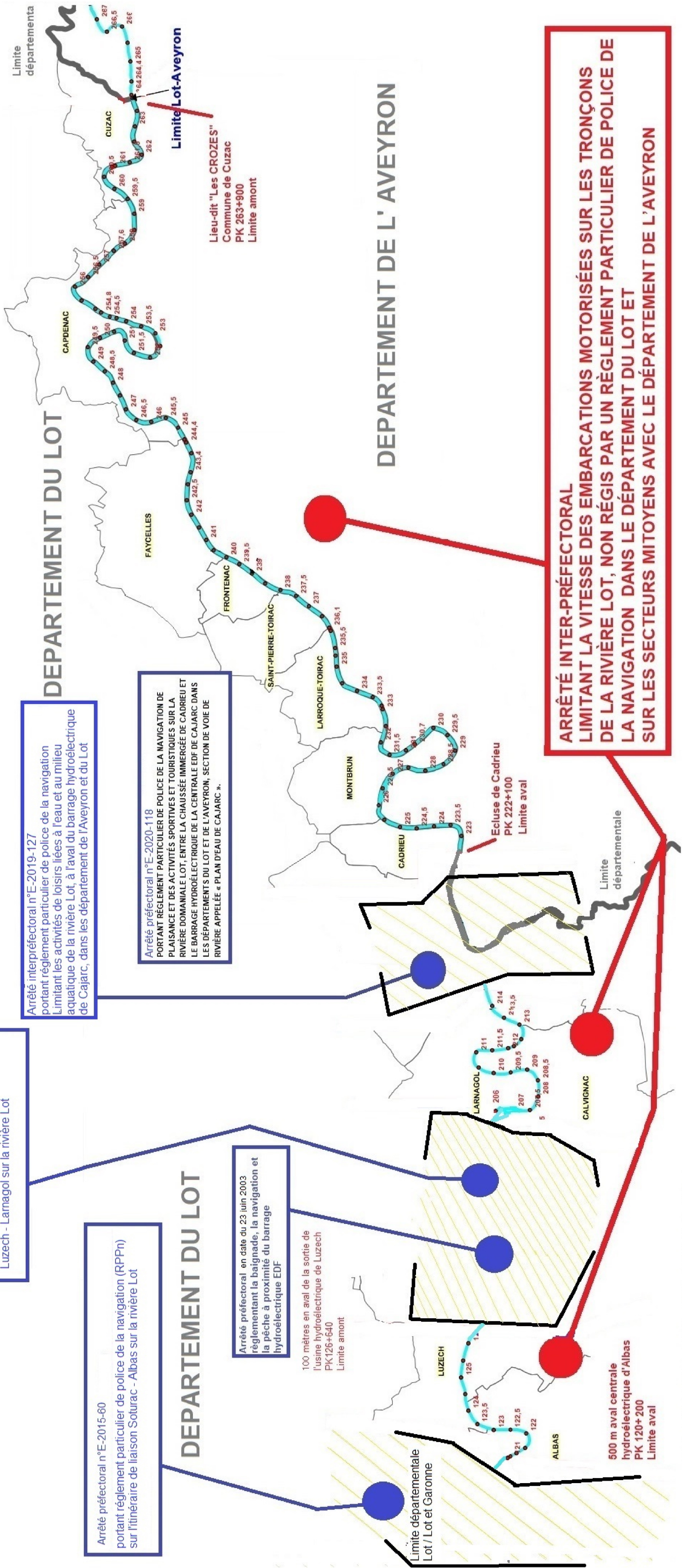
Arrêté interpréfectoral n°E-2019-127 portant règlement particulier de police de la navigation limitant les activités de loisirs liées à l'eau et au milieu aquatique de la rivière Lot, à l'aval du barrage hydroélectrique de Cajarc, dans les départements de l'Aveyron et du Lot

Arrêté préfectoral n°E-2020-118 PORTANT RÈGLEMENT PARTICULIER DE POLICE DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE ET DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET TOURISTIQUES SUR LA RIVIERE DOMANIALE LOT, ENTRE LA CHAUSSEE IMMERGÉE DE CADRIEU ET LE BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE DE LA CENTRALE EDF DE CAJARC DANS LES DÉPARTEMENTS DU LOT ET DE L'AVEYRON, SECTION DE VOIE DE RIVIERE APPELÉE « PLAN D'EAU DE CAJARC ».

Arrêté préfectoral en date du 23 juin 2003 réglementant la baignade, la navigation et la pêche à proximité du barrage hydroélectrique EDF

100 mètres en aval de la sortie de l'usine hydroélectrique de Luzech PK126+640 Limite amont

500 m aval centrale hydroélectrique d'Albas PK 120+ 200 Limite aval



ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL LIMITANT LA VITESSE DES EMBARICATIONS MOTORISÉES SUR LES TRONÇONS DE LA RIVIÈRE LOT, NON RÉGIS PAR UN RÈGLEMENT PARTICULIER DE POLICE DE LA NAVIGATION DANS LE DÉPARTEMENT DU LOT ET SUR LES SECTEURS MITOYENS AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

DEPARTEMENT DE L' AVEYRON

DEPARTEMENT DU LOT

DEPARTEMENT DU LOT

DEPARTEMENT DU LOT

Limite Lot-Aveyron
Lieu-dit "Les CROZES"
Commune de Cuzac
PK 263+900
Limite amont

Limite départementale

Limite départementale

Ecluse de Cadrieu
PK 222+100
Limite aval